

**Contexte :** La densité optimale de logement est influencée par les facteurs et la gestion du logement (comme la ventilation, la gestion de la litière et les systèmes d'alimentation et d'abreuvement). Il faut réduire la densité de logement si on ne peut contrôler à l'aide des pratiques de gestion les problèmes comme la chaleur ou l'humidité, la qualité de la litière ou les défis des maladies. Les évaluations à la ferme aideront à déterminer si les densités de logement affectent la santé des oiseaux, y compris leur mobilité, leur plumage et leur propreté, et le comportement des oiseaux. On peut aussi utiliser les données sur la santé et les blessures (comme les lésions des coussinets plantaires et du bréchet, les égratignures, la cellulite, les ecchymoses) dont disposent certains transformateurs pour aider à déterminer si les densités de logement contribuent aux problèmes de santé. On peut réduire le troupeau pour faire baisser la densité de logement dans le bâtiment, si le gérant de ferme estime qu'elle est trop élevée après le placement du troupeau. Il est fortement recommandé de prendre des mesures de biosécurité accrues lorsqu'on choisit cette option (prière de se référer au Programme de salubrité des aliments à la ferme des ÉDC®).

**Objectif :** Faire en sorte que les dindons ont assez de place pour circuler librement.

**Responsables :** Gérant de ferme  
Personnel de la ferme

#### Mesures de contrôle

- On respecte les densités maximales de logement de la Colonne (a) (voir le tableau ci-dessous).
- On respecte les densités conditionnelles maximales de logement de la Colonne (b) (voir le tableau ci-dessous) et on maintient les conditions supplémentaires suivantes :
  - Mesure et inscription quotidiennes :
    - de la température\* (on respecte les fourchettes acceptables).
    - de l'humidité relative\* ou de l'ammoniac (on respecte les fourchettes acceptables).
    - de la consommation d'eau.
  - On conçoit un Plan de santé du troupeau et on le suit (voir le Glossaire pour avoir plus d'informations sur ce qu'il faut inclure dans le Plan de santé du troupeau).
  - On installe et on entretient des systèmes d'alarme pour alerter le personnel lorsque les conditions environnementales sortent des fourchettes.
  - Les données permanentes sur la santé et/ou les blessures indiquent que les densités de logement accrues ne compromettent pas le bien-être des oiseaux.

\*On demande déjà de prendre et d'inscrire ces mesures dans PST 004 Microclimat du bâtiment et DOC 005 Registre du troupeau, quelles que soient les densités de logement.

- La densité de logement de chaque troupeau est inscrite dans le Registre des densités de logement (DOC 008).
- La densité de logement ne contribue pas aux problèmes de santé et/ou de bien-être récurrents révélés par les données disponibles sur la santé et/ou les blessures.

#### Densités de logement recommandées pour la dindonnière :

- 0-6 semaines d'âge : environ 0,8 pi<sup>2</sup> par oiseau (0,07 m<sup>2</sup> par oiseau)

Mesures de contrôle

*Densités de logement maximales pour la finition :*

Poids moyen des dindons	Colonne (a) Densités maximales de logement		Colonne (b) Densités conditionnelles maximales de logement	
	kg/m <sup>2</sup>	kg/ft <sup>2</sup>	kg/m <sup>2</sup>	kg/ft <sup>2</sup>
6,2 kg et moins	40 kg/m <sup>2</sup>	3,72 kg/ft <sup>2</sup>	45 kg/m <sup>2</sup>	4,18 kg/ft <sup>2</sup>
Plus de 6,2 kg, mais pas plus de 10,8 kg	45 kg/m <sup>2</sup>	4,18 kg/ft <sup>2</sup>	50 kg/m <sup>2</sup>	4,65 kg/ft <sup>2</sup>
Plus de 10,8 kg, mais pas plus de 13,3 kg	50 kg/m <sup>2</sup>	4,65 kg/ft <sup>2</sup>	60 kg/m <sup>2</sup>	5,57 kg/ft <sup>2</sup>
Plus de 13,3 kg	55 kg/m <sup>2</sup>	5,11 kg/ft <sup>2</sup>	65 kg/m <sup>2</sup>	6,04 kg/ft <sup>2</sup>

*Comportement des oiseaux :*

- ✓ Les oiseaux doivent avoir assez de place pour pouvoir s’asseoir, se tenir debout normalement, se tourner et déployer leurs ailes sans problème (on doit prendre en compte le poids final des oiseaux au moment de leur vente).
- ✓ Les oiseaux doivent pouvoir se déplacer facilement quand on les y incite gentiment.
- ✓ La surface doit être suffisante pour permettre aux oiseaux de s’éloigner facilement d’une personne qui traverse le bâtiment.

*Contrôle visuel :*

- ✓ Densité de logement trop grande : augmentation du picage, de la boiterie, des blessures et de l’humidité de la litière.

*Vérification des dossiers :*

- ✓ Registre des densités de logement (DOC 008) complété pour chaque troupeau.
- ✓ Information disponible sur la santé et les blessures reçue du transformateur.

**Irrégularités et correctifs**

Si le gérant de la ferme estime que la densité de logement est trop élevée, on remédie à la situation en suivant les PNE établies et en notant toutes les mesures correctives et les dates auxquelles elles ont été prises.

**Documentation connexe**

- DOC 008 Registre des densités de logement
- PST 004 Microclimat du bâtiment
- PSAF PRO 005 Programme de production de dindons
- DOC 005a Registre du troupeau
- DOC 005b Registre du troupeau semi-confiné et en plein air
- Autre(s) :

**Procédures normalisées d'exploitation (PNE)**

*Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs :*

**Procédures normalisées d'exploitation (PNE)**

*Mesures de contrôle propres à la ferme et correctifs (suite) :*